
F-Saint-Aubin: Équipements de recherche et d'essai
2004/S 125-105704

AVIS DE MARCHÉ

Fournitures

Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP): Non.

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur:

Synchrotron Soleil, Att: Alain Morisse, l'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, F-91192 Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 02. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: alain.morisse@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.2) Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

La même qu'au point I.1), Synchrotron Soleil, Att: Alain Morisse, l'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, F-91192 Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: alain.morisse@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.3) Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus:

La même qu'au point I.1), Synchrotron Soleil, Att: Laila Mohammedi, l'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, F-91192 Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: laila.mohammedi@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.4) Adresse à laquelle les offres/demandes de participation doivent être envoyées:

La même qu'au point I.1), Synchrotron Soleil, Att: Alain Morisse, l'Orme des Merisiers, Saint-Aubin, BP 48, F-91192 Gif-sur-Yvette Cedex, F-91192 Saint-Aubin. Tel.: 1 69 35 95 09. Fax: 1 69 35 94 57. E-mail: alain.morisse@synchrotron-soleil.fr. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.5) Type de pouvoir adjudicateur:

Autre.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Type de marché de travaux:

II.1.2) Type de marché de fournitures:

Achat.

II.1.3) Type de marché de services

II.1.4) Accord-cadre:

Non.

II.1.5) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Avis d'appel public à la concurrence pour la fourniture de 2 diffractomètres de poudres pour les lignes de lumière Cristal et Mars du synchrotron Soleil.

II.1.6) Description/objet du marché:

Soleil est une nouvelle source de rayonnement synchrotron de forte brillance en cours de construction sur le plateau de Saclay (Essonne), qui permettra à de nombreux scientifiques d'explorer la matière. Les lignes de lumière sont utilisées pour conditionner et utiliser le faisceau de rayons X émis par cette nouvelle source de rayonnement synchrotron. 2 lignes de lumière appelées Cristal et Mars doivent s'équiper chacune d'un diffractomètre de poudres à haute résolution.

Cet avis d'appel à candidatures est relatif à l'étude, la fabrication, l'assemblage, la mise au point et la métrologie de ces 2 diffractomètres répartis en 2 lots et dont les caractéristiques générale sont décrites ci-après:

- Lot 1) fourniture d'un diffractomètre pour la ligne Cristal.

- Lot 2) fourniture d'un diffractomètre pour la ligne Mars.

Un diffractomètre de poudres est principalement constitué de 2 platines de rotation motorisées d'axe commun (pour l'orientation de l'échantillon et la détection) montées sur un bâti de positionnement. Le rayonnement synchrotron est quasi parallèle et fortement polarisé dans le plan horizontal, ce qui impose les caractéristiques suivantes pour les instruments:

ouverte

- i) bonne résolution angulaire (inférieure ou égale à $0,0002^\circ$) et haute précision,
- ii) axes de rotation horizontaux.

Chaque instrument sera équipé de certains accessoires supplémentaires qui pourront être fournis par le contractant.

Bien que les environnements des échantillons soient différents pour les 2 lignes, l'étude et la conception pourront être communes aux 2 lots et devront tenir compte de certains environnements lourds et volumineux placés soit au centre du goniomètre soit sur le cercle de détection.

En ce qui concerne la base de chaque diffractomètre (bâti de positionnement), l'étude pourra être spécifique à chaque lot afin de tenir compte des caractéristiques de chacune des 2 lignes. Enfin, chaque diffractomètre sera implanté dans une cabane dite de radioprotection qui sera construite au préalable mais dont les accès seront facilités pour l'implantation définitive de chaque instrument (les cabanes ne font pas parties du présent avis).

La livraison du premier diffractomètre (lot 1) est prévue pour octobre 2005. La livraison du second lot est prévue pour décembre 2005.

Description générale:

la ligne de lumière Cristal est une ligne sur élément d'insertion (onduleur) travaillant en faisceau monochromatique dans un domaine en énergie compris entre 4 et 30 keV. Cette ligne doit permettre des mesures en diffraction des rayons X sur des échantillons de nature variée (monocristaux, poudres, etc.). Elle permettra en particulier d'étudier des matériaux à basse température.

La ligne de lumière Mars est une ligne sur dipôle travaillant en faisceau monochromatique dans un domaine en énergie compris entre 3,5 et 36 keV. Cette ligne est dédiée à l'étude des matériaux radioactifs (émetteurs α , β , γ et n) à partir de 3 stations d'analyse. L'une de ces stations en particulier doit permettre la caractérisation par diffraction de poudres à très haute résolution.

Les 2 diffractomètres doivent être robustes et précis avec la capacité de supporter les charges suivantes sans perdre leur précision:

- jusqu'à 50 kg à 250 mm centrée pour la platine échantillon;
- 50 kg sur bras détecteur à environ 500 mm du centre du goniomètre.

Tous ces cercles seront motorisés et posséderont des codeurs. Pour tous les cercles, il faudra avoir:

- une le résolution inférieure à $0,0002^\circ$;
- une bonne précision angulaire ($0,0003^\circ$);
- une bonne reproductibilité;
- une vitesse angulaire maximale de l'ordre de $1^\circ.\text{sec}^{-1}$ ou supérieure.

La table de positionnement supporte et permet l'alignement de l'appareil devant le faisceau X incident qui aura une altitude de l'ordre de 1 420 mm. Cette table possédera 2 translations (une translation verticale et une translation transverse) et au moins 2 rotations.

Chaque diffractomètre sera implanté dans une cabane de radioprotection et se situera entre 20 et 40 mètres de la source. La surface disponible pour l'implantation de chaque appareil sera de l'ordre de 1 m de côté.

II.1.7) Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services:

Lieu-dit "l'Orme des Merisiers", F-91190 Saint-Aubin (Essonne).

II.1.8) Nomenclature

II.1.8.1) Classification CPV (Vocabulaire Commun Marchés Publics):

45214620, 33280000.

II.1.8.2) Autre nomenclature pertinente (CPA/NACE/CPC):

II.1.9) Division en lots:

Oui.

Possibilité de présenter une offre pour: Un lot.

Plusieurs lots.

II.1.10) Variantes prises en considération:

Oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

II.2.2) Options. Description et indication du moment où elles peuvent être exercées:

ouverte

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution:

15 mois à compter de l'attribution du marché.

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRES JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) Conditions relatives au marché****III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:****III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables:****III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché:****III.2) Conditions de participation****III.2.1) Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur/du fournisseur/du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise:****III.2.1.1) Situation juridique - références requises:**

Les candidats relevant de l'Union européenne fourniront;

- soit les formulaires DC4, DC5 et DC7 et tous les justificatifs;

- soit les informations suivantes dans un seul ou plusieurs documents accompagnés des justificatifs:

un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou équivalents;

les attestations de déclaration et du paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de

justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente ou une copie de l'état annuel des certificats reçus (le DC7). Cette copie devra comporter la mention "Copie attestée conforme à l'original" ainsi que la date et la signature d'une personne habilitée à engager l'entreprise;

une lettre de candidature (ou DC4) signée du candidat et une attestation sur l'honneur signée du signataire du marché certifiant que ce dernier a reçu délégation de pouvoir pour engager l'entreprise à exécuter le marché.

pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et de leur situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe;

la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire;

ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant:

qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle au qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente à l'étranger;

que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement (article R.324-4 du code du travail) et qu'il n'a pas fait l'objet, au titre du travail illégal, d'une condamnation au cours des 5 dernières années portée au bulletin n° II du casier judiciaire (articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail);

qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique. (Article 50 de la loi n° 52-401 du 14.4.1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78 - 753 du 17.7.1978).

Les candidats doivent fournir une lettre émanant de l'autorité compétente justifiant la non présentation des documents.

Les candidats ne relevant pas de l'Union européenne fourniront:

- soit le DC4, DC5, DC7 et les justificatifs;

- soit la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus;

- s'ils produisent une lettre justifiant de la non-présentation des documents, ils fournissent, en outre, une déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'état où ils sont établis.

III.2.1.2) Capacité économique et financière - références requises:

Les candidats fourniront leur liasse fiscale ou équivalent des 3 dernières années.

III.2.1.3) Capacité technique - références requises:

Les candidats fourniront:

leurs références professionnelles sous la forme d'un certificat de bonne exécution délivré par leurs clients indiquant pour chaque marché: le nom de celui-ci, ses coordonnées, la date du marché, le montant, le lieu d'exécution, les moyens mis en œuvre et la mention que chaque marché a été réalisé dans les règles

ouverte

de l'art et mené régulièrement.

la liste des moyens techniques et humains dont disposent les candidats.

Ainsi que toute information susceptible de mettre en évidence le potentiel technique du candidat.

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Prestations réservées à une profession particulière:

III.3.2) Les personnes morales seront tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché:

Non.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) Type de procédure:

Ouverte.

IV.1.1) Candidats déjà sélectionnés:

Non.

IV.1.2) Justification du choix de la procédure accélérée:

IV.1.3) Publications antérieures relatives au même marché

IV.1.3.1) Avis de pré-information relatif au même marché:

IV.1.3.2) Autres publications antérieures:

IV.1.4) Nombre des entreprises que le pouvoir adjudicateur envisage d'inviter à présenter une offre:

IV.2) Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction:

Des critères énoncés ci-dessous:

1: prix;

2: valeur technique;

3: qualité;

4: délais.

Par ordre de priorité décroissante: Non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:

ADM-AM-AM-04-0850.

IV.3.2) Documents contractuels et documents additionnels - conditions d'obtention:

IV.3.3) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:

22.9.2004. Heure: 12:00.

IV.3.4) Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats sélectionnés:

IV.3.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Anglais. Français.

IV.3.6) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:

6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

IV.3.7) Modalités d'ouverture des offres

IV.3.7.1) Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres:

IV.3.7.2) Date, heure et lieu:

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Avis non obligatoire:

Non.

VI.2) Indication si le présent marché a un caractère périodique et calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.3) Ce marché s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds communautaires:

Non.

VI.4) Autres informations:

Les marchés du Synchrotron Soleil ne sont pas soumis au code des marchés publics.

Origine des fonds: CNRS, CEA, collectivités territoriales (CRIF, CG91, région Centre, ...).

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

23.6.2004.

ouverte